

La commune au Mans en 1870-1871 :

150 ans après le 18 mars 1871, les éléments du texte ci-dessous apportent des précisions importantes sur ce qui s'est passé en France à ce moment là. A partir de l'exemple des velléités communardes mancelles totalement ignorées et méconnues, ils mettent en évidence le rôle majeur des sections locales de l'AIT de l'époque (association Internationale des Travail-leurs-euses, plus connues sous le nom d'internationalistes), dans les villes ouvrières et ferroviaires comme Le Mans, que l'absence d'insurrections en soutien effectif à la commune de Paris ne signifie en rien qu'elle n'était pas suivie ni approuvée par une large part de la population et que l'espoir d'une république démocratique et sociale portée par la Commune où la liberté, la vraie, celle du pouvoir d'agir, était au centre des revendications, s'est finalement rapidement muée et résignée en un municipalisme compatible avec l'assemblée Versaillaise afin de préserver la république elle même. Il est donc faux, comme on le voit ici, d'opposer Paris à la Province, les villes aux campagnes et de présenter la Commune comme une aventure minoritaire et isolée.

Un contexte d'essor et d'activité de l'AIT

En mars 1868, l'empereur accorde la légalisation des chambres syndicales ouvrières et la liberté de réunion. Forte de ces concessions, la Commission de l'AIT passe à l'offensive et met sur pied une « commission d'initiative » – dans laquelle les Internationaux sont évidemment très actifs – chargée d'œuvrer à la (re)constitution de syndicats ouvriers.

Au lendemain du congrès qui se tient à Bâle en septembre 1869, l'AIT réapparaît au grand jour un peu partout en France. Une nouvelle vague de grèves touchant de nombreux centres industriels, qui éclate à l'automne et va se poursuivre jusqu'au printemps 1870 en dépit d'une répression parfois féroce (13 morts à La Ricamarie, 14 à Aubin), lui permet d'atteindre son rayonnement maximum en l'espace de quelques mois.

Sous la houlette d'Eugène Varlin, devenu la figure emblématique d'une organisation dont il est à la fois l'émanation, l'artisan et le penseur, l'implantation de l'AIT s'étend rapidement autour de Paris, Lyon, Marseille et Rouen. Les sections de quartier se multiplient, et les sociétés ouvrières s'y fédèrent. Avec l'aide d'émissaires parisiens, des sections se créent (ou se recréent) à Lille, Roubaix, Reims, Limoges, Mulhouse, Le Creusot, Fourchambault. D'autres sections se forment également plus ou moins spontanément à Dijon, Besançon, Troyes, Brest, Le Mans, etc. Dans ce qui apparaît comme une marche en avant irrésistible, l'AIT bénéficie en outre du lancement de La Marseillaise de Rochefort, journal quotidien tirant à 50 000 exemplaires, dont les colonnes lui sont largement ouvertes.

Quelques faits locaux qui décrivent le contexte du Mans

- En 1870, une section de l'internationale (AIT) existait au Mans autours de quelques ouvriers imprimeurs. Cette section était en lien avec le groupe plus important de Rouen. En 1874, le syndicat des ouvriers typographes et imprimeurs est créé.
- Un fait majeur déjà survenu au moment de la révolution fédéraliste communaliste parisienne en 1871, est la bataille du Mans du 15-16 janvier 1871. Cette bataille militaire majeure de la guerre franco-prussienne, qui a marqué un tournant décisif dans la chute du second empire, a opposé au Sud de la ville, vers le quartier de Pontlieue, l'armée française de la Loire aux troupes d'occupation de la coalition allemande.
- Suite à cette défaite, la Sarthe et Le Mans en particulier seront occupés et durement réprimés par les prussiens. jusqu'en 1873. Paiement de lourds tribus, menaces de répressions et brutalités se succèdent alors contre la population. Pourtant, les

activités internationalistes ont pu exister localement car un journal du Mans était invité au congrès de mai 1871 des « journalistes radicaux » favorables à la commune, « la feuille du village ».

- Par la suite, le courant internationaliste a du continuer à exister car, après l'amnistie prononcée en 1880, en 1888 paraît un journal anarchiste « Le Travailleur ».

Le préfet de la Sarthe de l'époque confirme, non sans exagération sans doute, que l'AIT était fortement implantée localement dans les milieux populaires :

« Presque tous les ouvriers imprimeurs y sont affiliés. Les autres corps de métiers y comptent aussi de nombreux adhérents [...]. Elle (l'Internationale) compte chaque jour de nouveaux affiliés parmi les membres des sociétés de secours mutuels [...]. »

Elle aurait déjà mis la main sur la société des chapeliers (une profession, on le verra, qu'il faut surveiller de près). Et selon une autre source locale : « À part les ouvriers supérieurs de la gare, les autres employés, mécaniciens, chauffeurs de train, hommes d'équipe, sont animés de l'esprit le plus détestable. L'Internationale paraît exercer sur eux un empire souverain. »

Tout ce dont nous sommes sûrs, c'est de l'existence d'une section au Mans. A-t-elle contaminé tant de milieux qu'on nous le dit ? Nous n'en avons pas d'autres preuves, mais ce ne serait pas chose impossible, notamment toujours du fait de l'existence de la gare, et aussi lorsqu'on parle aussi d'une lente pénétration à l'intérieur de sociétés de secours mutuels qui tendent à évoluer vers des positions plus radicales, phénomène alors très répandu.

Le texte suivant est la retranscription de l'analyse du mouvement communard au Mans en 1871 : source « La province en 1871 » par la commune de Paris 1871 (site internet de Jacques ROUGERIE, historien français, maître de conférences honoraire à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

« Un exemple montrera mieux que tout discours comment il a paru possible, toutes précautions prises, d'accorder quelque crédibilité à des faits que rapporte l'Enquête, dans quelles limites, mais positivement malgré tout. Selon le préfet de la Sarthe, les élections municipales des 30 avril et 7 mai (second tour) faillirent être l'occasion de la proclamation d'une "Commune" au Mans par une population surexcitée par des « propos séditionnels » :

« Les hommes d'ordre, indifférents, apathiques comme toujours, restèrent chez eux, ne prirent pas même la peine d'aller déposer leur vote ; aussi la liste radicale passa toute entière. Le résultat du scrutin fut proclamé aux cris de « Vive Paris » [...]. Le mercredi ou le jeudi de la semaine qui suivit les élections, le nouveau Conseil municipal devait s'emparer de l'Hôtel-de-Ville, y siéger en permanence, y proclamer la Commune [...]. À ce projet se rattachait un mouvement, dirigé par les chefs de l'émeute qui devaient ruer la populace sur la gare, s'en emparer, enlever les rails, faire sauter les ponts et couper ainsi les communications avec Versailles. [...] Un régiment de cuirassiers arrivé fort à point [...] donna à réfléchir à nos commeneux. J'étais maître de la situation [...] Toute agitation n'avait pas cessé : seulement, elle ne se traduisait plus par des signes extérieurs [...]. »

Il y aurait donc eu ce que l'on pourrait appeler une Commune avortée au Mans (et il y a fallu tout de même un régiment de cuirassiers), fait auquel on ne semble avoir guère

prêté quelque attention. Ceci paraît confirmé abondamment par la correspondance que le général qui commande la ville entretient avec ses supérieurs : il ne leur expédie pas moins de dix-huit lettres entre le premier et le 30 mai, et se montre plus explicite encore sur les atroces dangers que court l'ordre. Au Mans, les honnêtes gens en effet restèrent indifférents :

« (La population ouvrière) est de la pire espèce. [...] On est convenu 1° de proclamer la Commune au Mans, 2° de prononcer la déchéance de l'assemblée et du gouvernement de Versailles, 3° d'organiser une garde civique, 4e de sommer la garnison d'évacuer la ville et au besoin de l'en chasser par la force, 5° enfin de s'emparer de la gare et des cinq voies ferrées qui y aboutissent [...] pour isoler Versailles du reste de la France. [...]

La population des villes et des gros bourgs flotte [...] entre le bien et le mal, en penchant davantage vers ce dernier côté [...]. Mamers et La Ferté-Bernard [...] en raison de leur nombreuse population de tisserands soumis aux excitations de l'Internationale pourraient peut-être donner quelques appréhensions. [...]. »

Quant aux campagnes :

« Elles ont été dernièrement assez travaillées par des agents de désordre qui, pour s'assurer de leur concours, leur ont fait accroire que l'Assemblée de Versailles ne cherchait qu'à renverser la République pour ramener un Roi et avec lui les droits féodaux et la dîme du clergé [...]. »

Dix-huit lettres, toutes aussi alarmantes, sauf naturellement les dernières ! Et de celles-ci transparaît à l'évidence que ce général - dont tout laisse à penser que c'est lui qui informe le préfet - est en quête de quelque avancement. Il est tout à fait probable que dans ce dessein, il a sensiblement grossi et les risques courus et par voie de conséquence l'habileté et l'efficacité de son action. Cela pourrait mériter quelque étoile. Faut-il pour autant minimiser le témoignage et lui dénier toute valeur ? Certainement pas si l'on replace les événements du Mans dans un contexte plus vaste.

- Commune avortée ou pas, c'est l'importance des élections municipales du 30 avril qui se trouve ici fortement soulignée. Ailleurs qu'au Mans, bien des listes « rouges », ou seulement bonnes républicaines sont passées, au grand dam des autorités établies, et on s'apercevra à loisir, si l'on veut bien en faire l'étude, que ces élections municipales ont constitué une étape qui paraît décisive dans le processus qui a conduit la France à devenir républicaine. (3) L'évolution qui s'affirmera lors des élections législatives partielles du 2 juillet est déjà nettement esquissée.

Nous sommes à peu près assurés que pour les raisons dites ci-dessus la gravité des événements du Mans a été délibérément grossie. Il est naturellement possible que quelques exaltés aient parlé ou envisagé de proclamer une Commune, dissoudre l'armée, s'emparer de la gare ; mais c'est un fait que, cuirassiers ou pas, rien de tel ne s'est produit. Et il nous semble qu'on comprend mieux ce qui se passe au Mans lorsqu'on veut bien le replacer dans la situation complexe qui nationalement caractérise les alentours du 30 avril, et sur laquelle bien entendu nous reviendrons. Comparons ! Il est souvent indiqué dans l'Enquête que, dans le Midi surtout, des municipalités fraîchement élues ont songé à rallier la Commune, voire à se transformer en Communes. Aucune là non plus n'y est réellement parvenue ; ajoutons même qu'il est des cas, qui ne sont pas en si petit nombre - où l'on voit des municipalités aller tout bonnement demander au Préfet l'autorisation de se transformer en Commune, autorisation qui leur est naturellement refusée !

Anticipons sur une analyse qui sera faite plus tard et plus à loisir ! Le 30 avril représente un tournant. Après un assez long temps de méfiance plutôt générale:(sauf le cas exceptionnel de quelques grandes villes) à l'égard de l'insurrection parisienne du 18 mars, à partir du début mai et précisément parce que le problème se trouve posé par les élections municipales, on commence à témoigner en province de plus en plus de sympathie pour les « droits communaux » de Paris (par là même ceux des autres communes) ; on n'est pas nécessairement « communard » pour autant, mais on est fortement « municipaliste » ou « communaliste ». Il faut que les droits locaux soient accrus. Et, dans le même temps, il n'est pas bien difficile de se rendre compte que Paris a chaque jour moins de chance de l'emporter militairement. Alors se multiplient les adresses de conciliation - dont nous examinerons quelques-unes en détail - par lesquelles on presse et Versailles et Paris « communal » de trouver un terrain de compromis, dans le cadre - cela penche plutôt contre Versailles - du respect absolu de la République et du droit des municipalités.

Si l'on veut, nous semble-t-il, correctement apprécier les événements du Mans, il faut y voir et la tentative plausible de quelques « exaltés », recrutés surtout dans une classe ouvrière assez nombreuse, d'aller jusqu'au bout dans le soutien à Paris (Commune « avortée »; mais qu'on dirait mieux « velléitaire »), et, ce qui pèse sans doute d'un poids plus lourd, l'affirmation d'une revendication municipaliste (mouvement communal, et non communard) qui s'achèvera d'ailleurs justement dans l'essai d'une conciliation manquée. Le Mans veut surtout choisir librement son maire. Il y aura de toute évidence bien des nuances à apporter) ce schéma lorsqu'on examinera des cas à la fois proches et différents.

Comment ne pas retrouver d'autre part, dans les inquiétudes que suscitent les villes ou régions tisserandes (Mamers, La Ferté-Bernard) de la Sarthe des analogies certaines avec ce que nous décrit Paul Bois dans l'histoire qu'il fait de l'évolution (et des permanences) du département depuis la Révolution jusqu'à nos jours, et quelque chose de sa distinction entre Sarthe bleue et blanche ? Comment ne pas retrouver également dans ces allusions à un inévitable retour de la dîme et des droits féodaux » - thème qu'on évoque fréquemment dans d'autres départements, notamment du Centre - qui accompagnerait celui d'une concordance évidente avec ce que Georges Dupeux nous relate pour le tout proche Loiret - comme un argument fondamental de la propagande républicaine de 1871 à 1876 ? La perte de la République entraînerait un inévitable retour à l'Ancien Régime . »